

DISCOURS DU MAIRE SUR LE BUDGET 2020 DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-BEAUPORT

UNE CONJONCTURE DIFFICILE

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Le lundi 16 décembre 2019, votre conseil municipal a adopté le budget de fonctionnement de votre municipalité pour l'année 2020. Cette année, la préparation du budget a dû prendre en compte une conjoncture difficile.

En effet, au départ nous avons constaté que certains postes de dépenses étaient sous-financés comme celui de la sécurité civile et du service d'incendie, et que certains revenus escomptés n'étaient pas au rendez-vous. De plus, le renouvellement de plusieurs contrats de services essentiels a entraîné des augmentations de coûts largement supérieures au taux d'augmentation du coût de la vie. Mentionnons à titre d'exemples, le poste réservé à la vidange des fosses septiques qui augmente de 15,6%, celui de la collecte des déchets domestiques et organiques, de 7,4%, et celui du déneigement, de 7,3%.

La réalisation de projets majeurs, notamment en voirie municipale, en réseaux d'aqueduc et sanitaires et en infrastructures sportives, a également entraîné une augmentation de plus de 800 000 \$ du service de la dette.

Il faut aussi rappeler que le Règlement de contrôle intérimaire (RCI 2016) de la CMQ a eu un impact sur notre développement et que, par conséquent, ceci a privé notre municipalité de revenus de taxation. En 2019, la municipalité a émis 31 permis de construction.

Pour maintenir les services municipaux, les nouveaux revenus ne sont pas au rendez-vous.

Faits saillants

- Le budget 2020 atteint 17 M\$, soit une augmentation de 2 415 000 \$ représentant 14,2 % ;
- Le taux de taxe foncière augmente de 12,45 % pour le secteur résidentiel ;
- Le taux de taxe pour le secteur non résidentiel augmente également de 12,45 %.

Taxes foncières générales

Pour le secteur résidentiel, le taux de taxe foncière générale passe de 0,6616 \$ à 0,7440 \$ par tranche de 100 \$ de valeur foncière.

Une propriété dont la valeur moyenne inscrite au nouveau rôle d'évaluation est de 435 000 \$ verra son compte de taxes varier entre 13,14 % et 15,03 %, en raison de l'ajustement des tarifications (entretien des réseaux d'aqueduc et d'égouts, et éclairage). Ceci représente une augmentation variant de 413 \$ à 525 \$.

Tarifications

Les principales tarifications appliquées varient en fonction du coût réel et sont établies comme suit :

Tarifs	2019	2020	Écart entre 2019 et 2020
Entretien du réseau d'aqueduc	250 \$	326 \$	76 \$
Entretien du réseau d'égout sanitaire	130 \$	160 \$	30 \$
Matières résiduelles	169 \$	199 \$	30 \$
Vidange des installations septiques	100 \$	125 \$	25 \$

Variations budgétaires

Revenus

Le budget 2020 présente une hausse des revenus de 14,2 % par rapport au budget précédent. Les revenus supplémentaires découlent principalement de l'augmentation de la taxe foncière générale, de la taxe non résidentielle (commerciale) et des augmentations liées aux tarifications.

Le nouveau Pacte fiscal ajoute des revenus de 68 000 \$. De plus, nous demandons des redevances de 50 000 \$ à la Société des Sentiers-du-Moulin.

Dépenses

Le budget 2020 présente des dépenses additionnelles de 2,4 M\$ par rapport au budget de 2019. Les principales variations sont celles-ci :

- Ajustement de la base budgétaire (augmentation moyenne de 6,5 %) : 950 000 \$
- Service incendie : 175 000 \$

- Déneigement : 103 000 \$
- Sécurité civile : 50 000 \$
- Services policiers : 45 000 \$
- Collecte des déchets domestiques et organiques : 38 000 \$
- Cour municipale : 35 000 \$
- Vidange des fosses septiques : 25 000 \$

De plus, un montant de 100 000 \$ a été inscrit à un nouveau poste de contingence pour des dépenses imprévues et essentielles en cours d'exercice financier.

Consolidation des infrastructures municipales

Le programme triennal d'immobilisations (PTI) 2020-2022 s'élève à 16,5 M\$, dont 3,6 M\$ en 2020.

Le volet le plus important du PTI comprend des travaux et achats d'équipements permettant de mettre à niveau les infrastructures de la Municipalité. Ces projets essentiels comprennent :

- Un programme de réfection des chemins locaux de la municipalité, de ponceaux, de mise aux normes de ronds de virées, soit un investissement de l'ordre de 2 M\$;
- La construction d'intersections surélevées pour le chemin du Tour-du-Lac Sud pour un montant de 200 000 \$;
- Le remplacement d'une pelle mécanique au coût de 370 000 \$.

Des investissements sont également à prévoir pour la protection de l'environnement. Mentionnons l'installation d'un bac à sédiments et la réfection du pont du chemin de la Coulée pour un total de 600 000 \$.

Enfin, comme plusieurs le savent déjà, notre piscine municipale est à bout d'âge. Nous prévoyons donc procéder à l'élaboration des plans et devis pour des coûts estimés à près de 200 000 \$. La réalisation de ce projet d'envergure demandera la contribution de partenaires et d'un programme de subvention gouvernemental.

La Municipalité espère profiter d'un nouveau programme de subvention comme celui sur la Taxe sur l'essence et contribution du Québec (TECQ) qui permettra de réaliser des projets d'infrastructures prioritaires.

La réfection de la traverse de Laval à hauteur de 4,2 M\$ sera reportée en 2021 à moins qu'une subvention très importante du gouvernement ne soit octroyée en 2020. Seule, la Municipalité ne peut assumer ce fardeau fiscal.

Service de la dette

Pour 2020, le service de la dette augmente de 804 000 \$, majoritairement attribué à la taxe générale.

Le service de la dette comprend les dettes des secteurs (taxes de secteur), celles payées par l'ensemble des citoyens ainsi que les intérêts versés sur les emprunts des subventions (gouvernement provincial). Sur un budget de 17 M\$, le remboursement de la dette représente 3,4 M\$ soit 20 %.

Conclusion

Dans le contexte où, en 2019, les services et activités n'étaient pas suffisamment financés pour réaliser notre mission de base, le conseil municipal a fait le choix de maintenir l'offre de services à la population.

De plus, face à une augmentation importante des coûts des services et des contrats (vidange des fosses septiques, collecte des déchets domestiques et organiques, et déneigement), et devant des revenus insuffisants occasionnés par une croissance ralentie, le budget 2020 nécessitera l'effort de tous pour préserver la qualité de nos services et infrastructures.

En terminant, je tiens à souligner la contribution de tous les membres du personnel de la Municipalité qui, malgré le contexte difficile, mettent tout en œuvre pour offrir des services de qualité à la population.

Merci aux membres du conseil municipal pour leur contribution à l'élaboration de ce budget.

Et je désire vous remercier, résidents et résidentes de Lac-Beauport, pour votre compréhension de la situation. Soyez assurés de notre entière collaboration.

Michel Beaulieu
Maire de Lac-Beauport